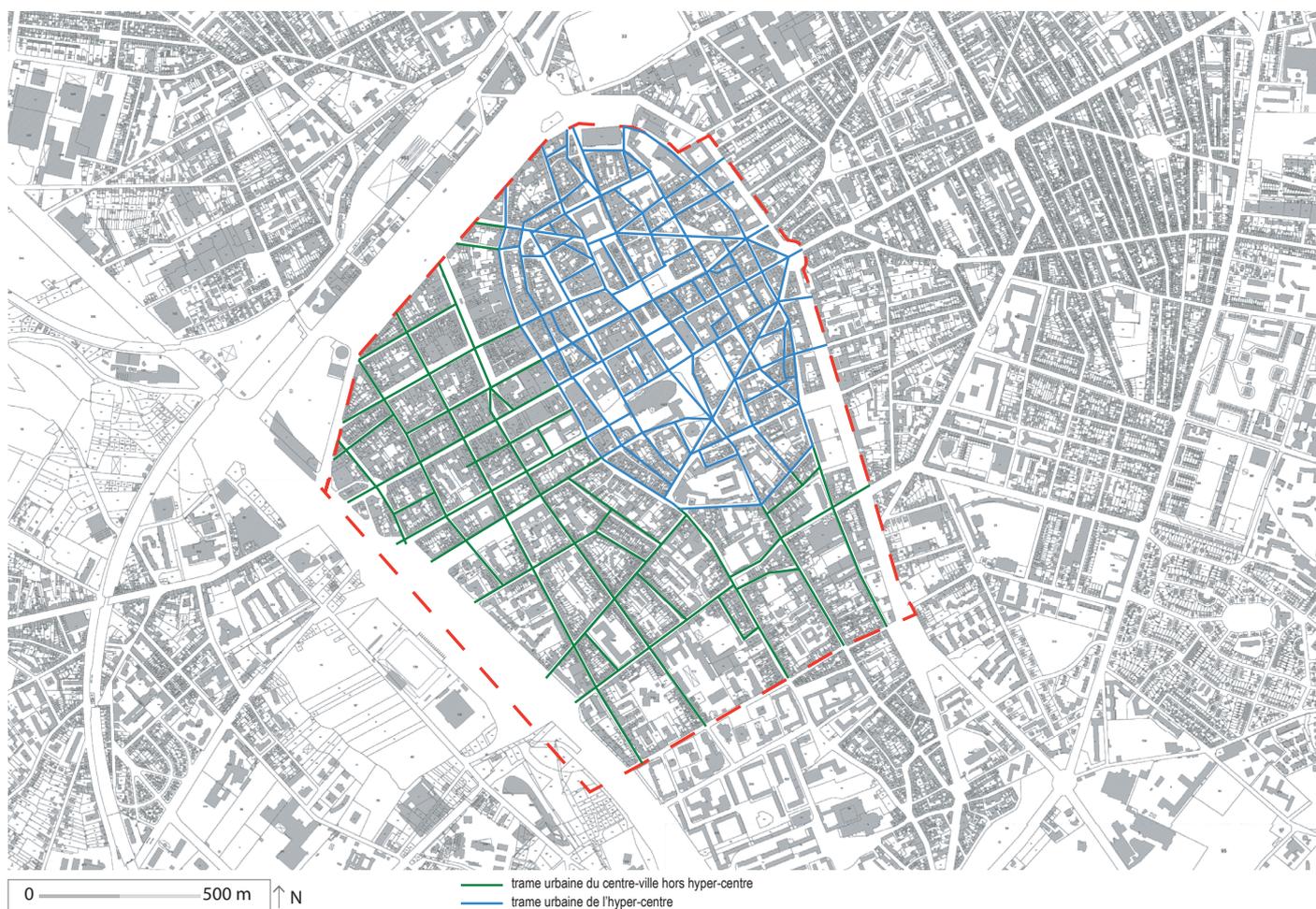


Superposition du carroyage antique restitué et d'une vue satellite de la ville de Reims – Source fond de plan : Googlemaps. Superposition réalisée à partir de la restitution du carroyage antique proposée dans la Carte archéologique de la Gaule.

En rouge : les tracés du decumanus et du cardo.



Moyen-Age

La ville actuelle conserve la trace de la trame viaire médiévale, en plus de celle du réseau antique. Le tracé de nombreuses rues du centre-ville remonte en effet au Moyen-Age.

Il en est ainsi d'un réseau de rues qui relie les deux pôles historiques que sont la cathédrale et l'abbaye Saint-Remi. Le plus important de ces axes est ce qu'on désigne parfois sous le terme de « voie des sacres ». Il s'agit d'un cheminement qui s'étire sur 1,6 km de la basilique Saint-Remi à la cathédrale, empruntant les rues Gambetta et Chanzy, et parcouru lors des processions organisées pour les 33 sacres de rois de France qui se sont déroulés à Reims. Le jour du sacre dans la cathédrale, l'abbé de Saint-Remi apportait solennellement la Sainte Ampoule dans la cathédrale, à pied d'abord, puis sur une haquenée blanche, sous un dais porté par quatre moines. Aux quatre coins se tenaient, quatre grands seigneurs dépêchés par le roi, appelés les otages c'est-à-dire les garants car ils juraient de protéger le reliquaire au péril de leur vie. Ils étaient précédés par la communauté monastique, entourés par les vassaux de l'abbaye, appelés les chevaliers de la Sainte Ampoule.

Au lendemain de son sacre, le roi, se rendait de la cathédrale à l'église Saint-Remi avec un grand cortège militaire. Cette cérémonie appelée « Cavalcade de Saint-Remi » voyait défiler les troupes royales. Le roi, à cette occasion, se recueillait devant la châsse de saint Remi et touchait les malades dans l'abbaye royale.

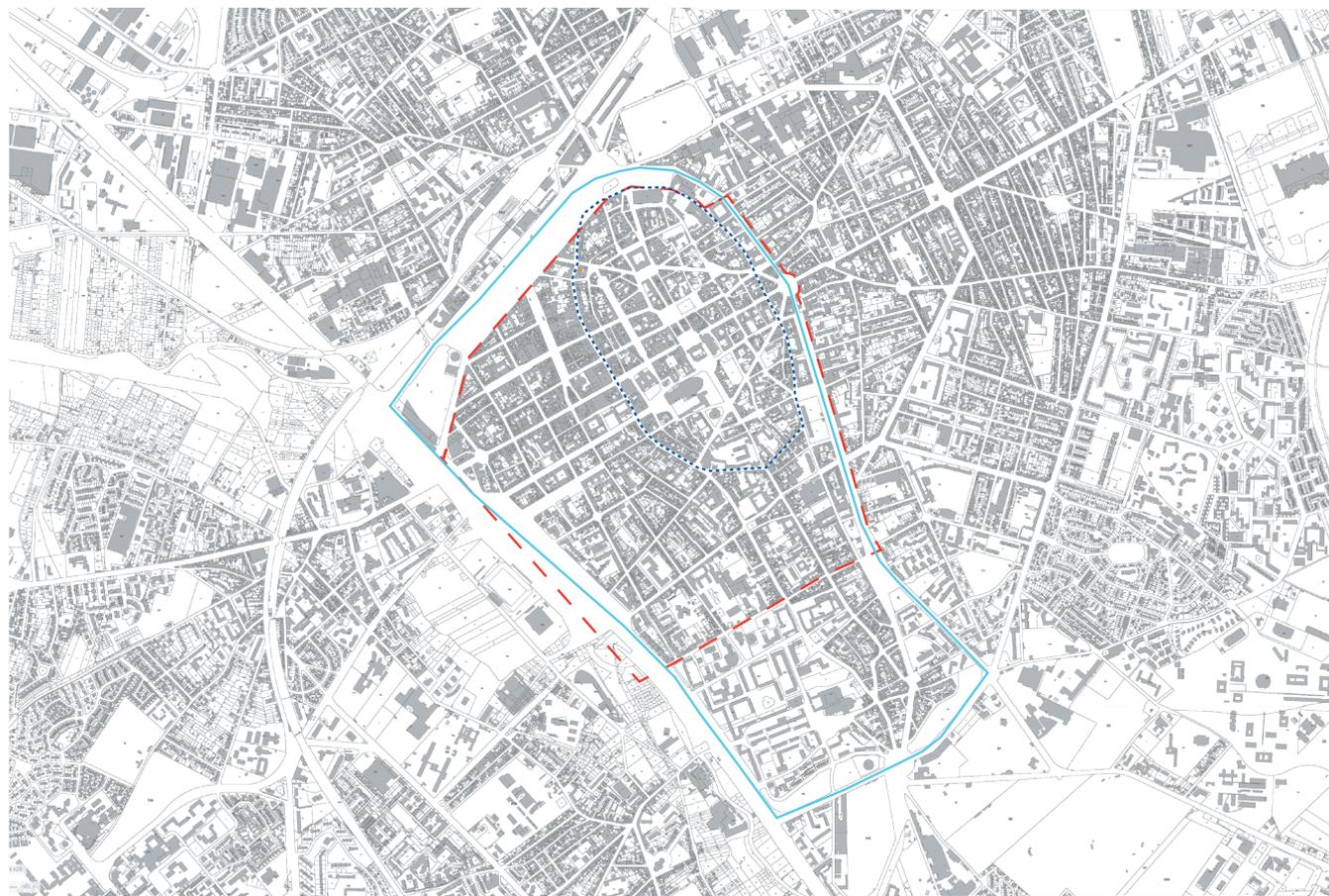
En dehors de cette « voie des sacres », de nombreuses rues sont apparues au Moyen Age, au cours des XIIème et XIIIème siècles, à l'extérieur de l'enceinte romaine du Bas-Empire, mais à l'intérieur d'une nouvelle enceinte, plus vaste, dont l'édification commença dès 1209 (et dont le tracé est encore visible dans la trame urbaine actuelle puisqu'il correspond à la ceinture des boulevards et se poursuit au nord le long des Promenades et à l'Est le long du canal ou

de la Vesle). Cet étalement urbain au-delà de l'enceinte du Bas-Empire correspond à l'essor démographique qui caractérise les XIIème et XIIIème siècles.

Tout un quartier se structura ainsi dans le quart nord-ouest du centre-ville, autour de la Couture, ancien champ de foire, correspondant aujourd'hui à la place Drouet d'Erlon et de plusieurs rues nouvelles (rue de Chatisvesle, rue Buirette, rue de Thillois). Au sud-ouest, dans l'espace entre la cité épiscopale et le bourg Saint-Remi, la rue du Jard et la rue de Venise furent tracées par les archevêques à travers leurs jardins s'étendant entre la rue du Barbâtre et la Vesle. De vastes terrains restèrent néanmoins dévolus à la culture de ces jardins jusqu'au XIXème siècle.



La voie des sacres



0 — 500 m

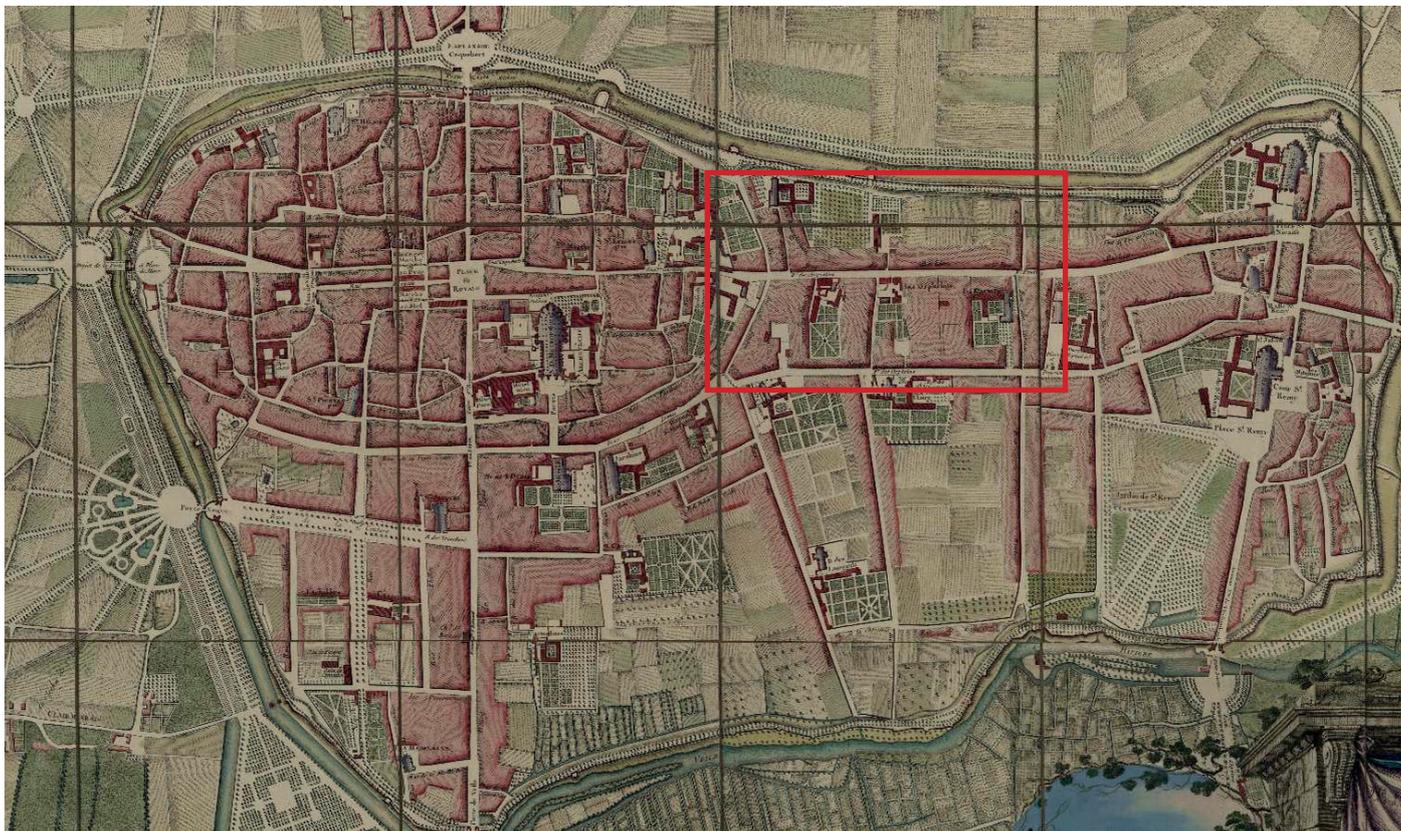
Superposition de l'enceinte du Bas-Empire et du Moyen-Age avec le cadastre actuel

..... Enceinte du Bas-Empire
———— Enceinte du Moyen-âge - - - - Périmètre du secteur d'étude

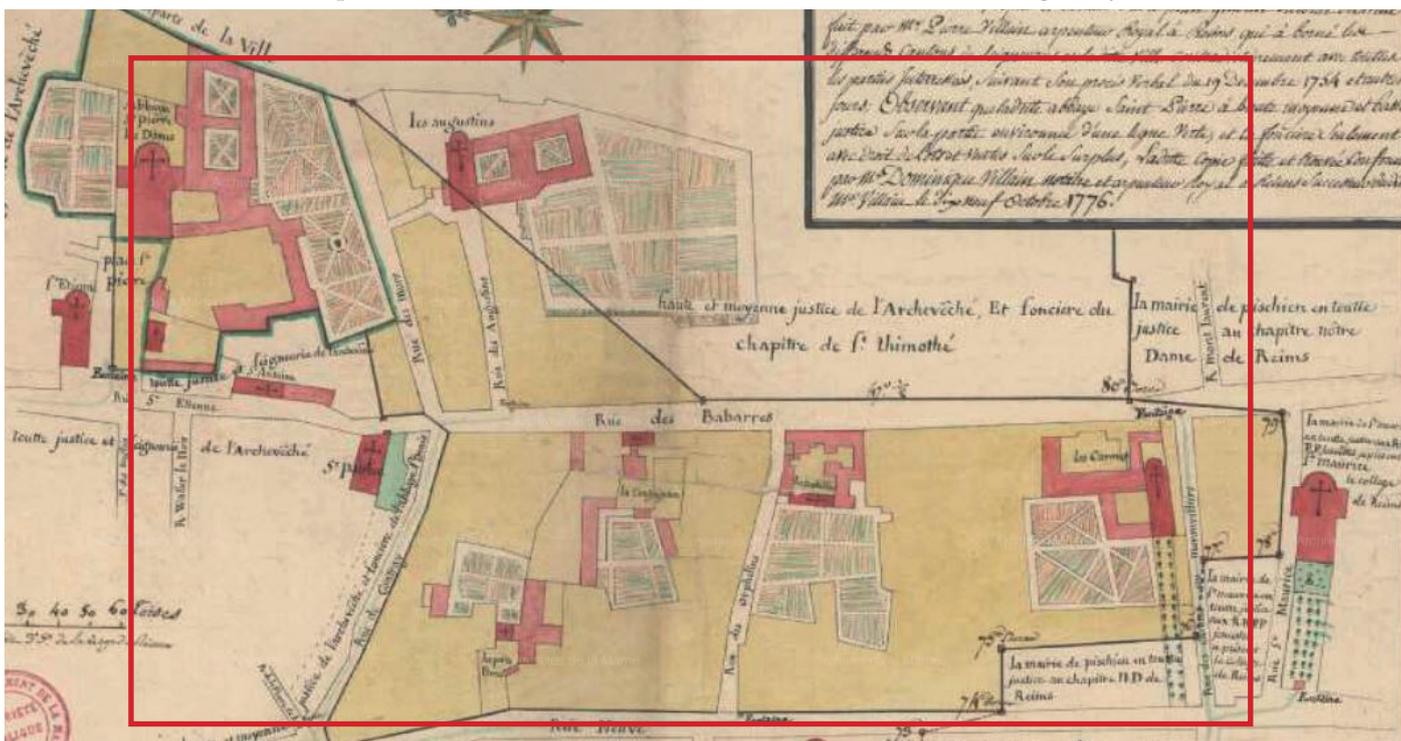
Epoque moderne

Tout au long de l'époque moderne, l'espace compris à l'intérieur de l'enceinte du Moyen Age demeura en partie urbanisé seulement. De grands jardins dépendant des seigneuries foncières aux mains des ecclésiastiques perduraient sur une large partie ouest de cette superficie.

Sur le pourtour des remparts, des promenades furent aménagées au XVIIIème siècle. Celles du Nord subsistent aujourd'hui.



Gabriel Legendre, Plan en coloris anciens, en 40 sections montées sur toile, 1769 – Archives municipales - 1fi 444



Pierre Villain, Plan général du canton de seigneurie de l'abbaye Royale Saint Pierre en la ville de Reims (1776), Archives départementales de la Marne - 87 H 64/6

Epoque contemporaine

Au XIXème siècle, la poussée urbaine entraîna la disparition des remparts médiévaux qui furent détruits et remplacés par les boulevards extérieurs (boulevard Lundy, boulevard de la Paix, boulevard Dieu-Lumière). Ces boulevards constituent aujourd'hui les axes majeurs de circulation du centre-ville. L'urbanisation de l'ensemble des espaces encints par ces boulevards se fit de façon concomitante à la suppression des remparts. La suppression des remparts sur la Vesle en permit aussi la canalisation.

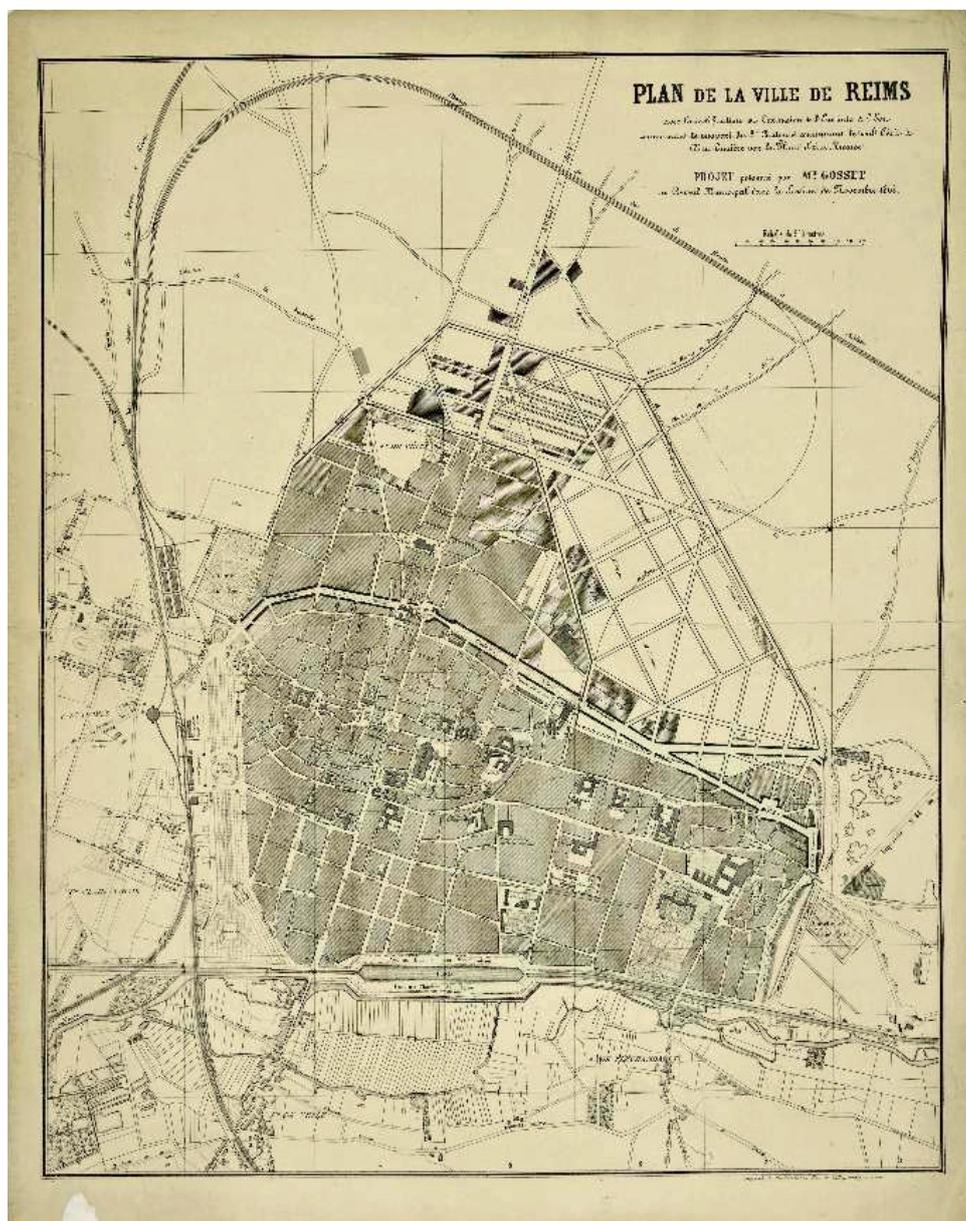
Quelques axes rayonnant furent également tracés aux XIXème et au XXème siècle : la rue Thiers et les rue Voltaire et Jean-Jacques Rousseau. Par leur orientation, ces voies, qui permettent de relier des lieux importants, comme la gare et l'hôtel de ville, dénotent par leur orientation, qui vient rompre la trame orthogonale traditionnelle.

La forme et la taille des îlots et du parcellaire du centre-ville résultent des différentes phases de développement décrites plus-haut. Leur grande diversité est le reflet de périodes successives d'occupation. On dénombre peu de parcelles en lanière dans l'hyper-centre qui se caractérise plutôt par des

parcelles de taille moyenne et de forme variées mais les îlots y sont globalement de taille modeste. En revanche, à l'extérieur de l'hypercentre, dans les secteurs nord-ouest et sud, la structure urbaine se caractérise par des parcelles étroites et souvent laniérées et des îlots de taille plus importantes que dans l'hyper-centre, si bien que certaines parcelles sont parfois même enclavées au cœur de leur îlot.

D'une manière générale, la forme urbaine du centre-ville est caractérisée par un bâti à l'alignement formant un front bâti continu encadrant les rues, avec des hauteurs variant de R + 1 à R + 5.

La seule exception à ces différents constats sur la forme des îlots, des parcelles et des fronts de rues est le secteur sud-ouest, le quartier Saint-Remi, reconstruit dans les années 1970, à la place d'un ancien quartier médiéval. Les travaux, entre la basilique et le canal, visaient à offrir des conditions d'habitat plus modernes. Apparut alors la célèbre esplanade Fléchambault, récemment rénovée. Ce quartier est constitué d'immeubles rectilignes sur des parcelles ouvertes sur l'espace public et de très grande taille.



*Plan de la ville de Reims, 1868, Archives municipales - 1F439
Sur ce plan, on voit bien que les jardins ont quasiment disparu au profit de grands îlots habités (en gris).*